

Appel à projets pour renforcer l'accompagnement des TPE-PME dans leur transformation numérique

Publié le 30 janvier 2023

Avec un objectif de 100 000 entreprises formées, le dispositif de formation France Num propose aux TPE/PME d'identifier ou d'expérimenter les solutions qu'offrent le numérique en réponse à leurs besoins concrets.

Dans le cadre du plan de relance et de L'initiative France Num, dont le Medef est partenaire, Bpifrance a été chargé de la mise en œuvre d'appels à projets destinés à massifier l'accompagnement au numérique des TPE-PME. **Cet appel à projets, piloté par la Direction générale des Entreprises, vise à sélectionner des groupements d'opérateurs capables d'organiser et de déployer des projets d'accompagnement pour des TPE-PME en réponse à des besoins concrets.**

Les projets retenus permettent d'organiser et de déployer des projets d'accompagnement gratuits auprès des TPE et des PME afin de les sensibiliser à la transformation numérique et de les accompagner dans l'adoption de solutions adaptées à leurs besoins. Chaque opérateur doit être en capacité d'accompagner au minimum 1 500 TPE et PME.

2 types de projets sont financés dans le cadre de ces appels à projets, avec jusqu'à 300 EUR TTC par entreprise accompagnée :

- **Des accompagnements-actions** : parcours de quelques heures répartis sur plusieurs semaines, à destination des dirigeants d'entreprise afin d'expérimenter un usage ou un type de solution numérique en réponse à un besoin concret ;
- **Des sensibilisations** : sessions de formation centrées sur les difficultés opérationnelles des TPE et des PME pouvant être résolues par des types de solutions ou des usages numériques spécifiques. Ces séances se déroulent en ligne ou en présentiel.

Sont éligibles, les groupements d'opérateurs répondant aux critères suivants :

- **Capacité à développer et à déployer un programme d'accompagnement** (en plusieurs sessions) en répondant à des questions concrètes auprès d'un nombre significatif d'entreprises (au minimum 1 500 entreprises par candidature) ;
- **Capacité à proposer un accompagnement à la transformation digitale sur des besoins ciblés ;**
- **Capacité à recruter de manière effective des TPE et des PME** pour les thématiques retenues et expérience du travail en réseau ;
- **Capacité à constituer une équipe de conseillers compétents** en matière d'accompagnement des entreprises ;
- **Pluralité des solutions présentées, neutralité des présentations ;**
- **Capacité à s'inscrire en complémentarité avec les dispositifs d'accompagnement, de diagnostic ou d'aide financière existants** notamment dans le cadre de l'initiative France Num ;
- **Références en matière d'accompagnement des TPE et des PME et / ou des usages du numérique.**

L'appel à projets est ouvert **jusqu'au 3 mars 2023 à 12h00**, heure de Paris.

Un [webinaire organisé par Bpifrance](#) sera également diffusé le mardi 7 février de 14h00 à 15h30.

Pour plus d'informations :

[>> Présentation de l'appel à projet](#)

[>> Cahier des charges et dossier de candidature](#)

[>> Présentation du programme des sessions](#)